

Informations générales

Période	27/02/2026
Date de création du portefeuille	30/06/2005
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	15/04/2005
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR0010172437
Type de part	C5
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170049
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	2 ans minimum
Heure de centralisation	10:00
Frais de gestion	1,55% TTC max
Commission de surperformance	10% TTC maximum par rapport à l'ESTR + 4%

SRI – Summary Risk Indicator

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Valeur liquidative

Valeur liquidative	2 067,00
Actif net	99 628 492,09
Nb de parts	48 199,50

Orientation de gestion

L'objectif du Fonds est de procurer sur la durée de placement recommandée, un rendement supérieur à l'ESTR capitalisé + 3%, minoré des frais de fonctionnement et de gestion réels, différents pour chaque catégorie de parts et pouvant s'élever au maximum à 0,60% pour la part J, à 0,80% pour la part I et à 1,55% pour la part R.

Benchmark

ESTR capitalisé + 3%

Duration

27/02/2026	3.03
------------	------

Rendement au pire

27/02/2026	3.51
------------	------

Rendement à maturité

27/02/2026	3.57
------------	------

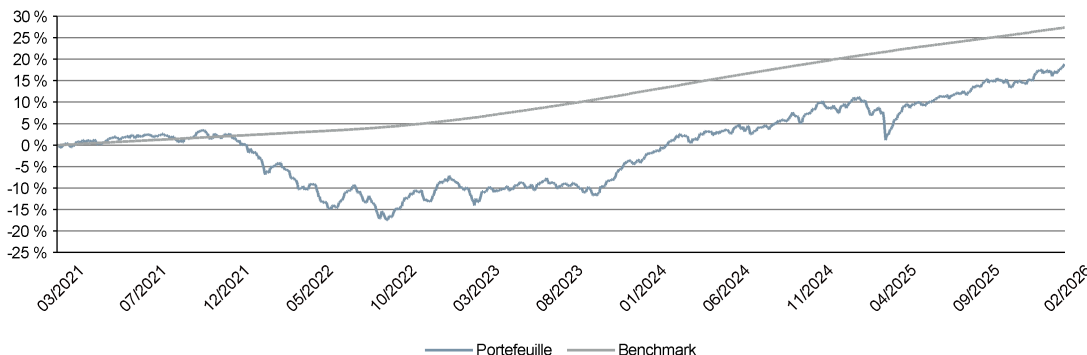
Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

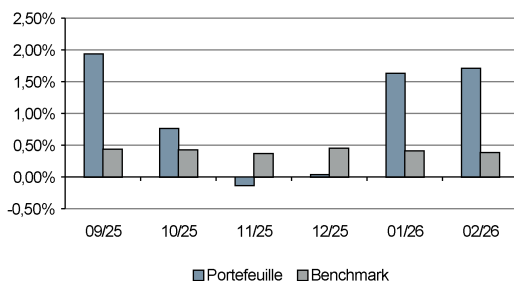
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	1,71	3,41	3,37	7,62	32,45	19,79
Benchmark	0,38	1,25	0,80	5,23	20,03	27,38
Surperformance	1,33	2,15	2,57	2,40	12,42	-7,59

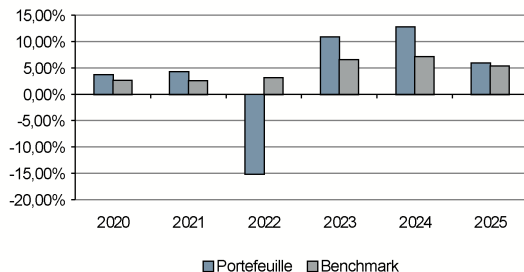
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	6.36	6.30	6.77
Volatilité du benchmark (%) *	0.06	0.12	0.24
Ratio de Sharpe du portefeuille *	0.87	1.05	0.27
Tracking error (%) *	6.37	6.29	6.73

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

Le mois de février s'est conclu sur deux événements successifs qui ont brusquement interrompu une dynamique jusque-là favorable : la publication du déflateur PCE américain le 27 février, plus élevé qu'attendu, a forcé les marchés à repousser leurs anticipations de baisse de taux, avant que les frappes militaires américano-israéliennes sur l'Iran le 28 février — incluant l'élimination du Guide suprême Khamenei — ne cristallisent un mouvement d'aversion au risque marqué en toute fin de mois.

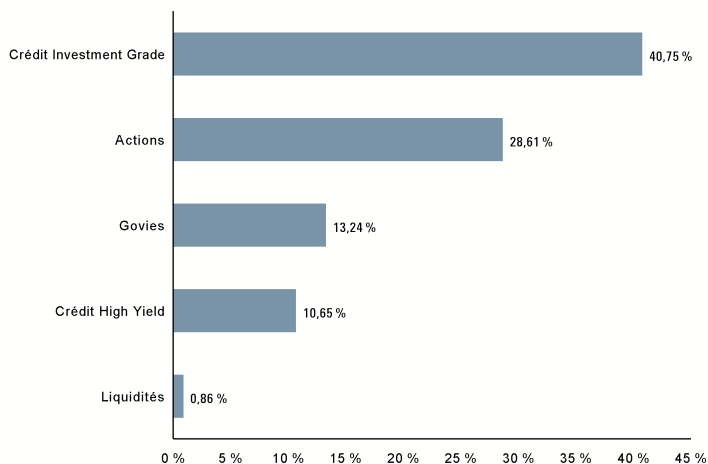
Sur le front macroéconomique, la BCE a maintenu ses taux inchangés lors de sa réunion des 4 et 5 février, à 2 % pour le taux de dépôt. Christine Lagarde a reconnu que l'appréciation de l'euro — d'environ 14 % sur douze mois face au dollar — commençait à peser sur les perspectives inflationnistes bien que l'inflation de la zone euro soit repassée sous la cible de 2 % en janvier. Outre-Atlantique, la Fed n'a pas tenu de réunion en février, mais la nomination de Kevin Warsh comme successeur de Jerome Powell a été positivement accueillie. La publication du PCE de janvier à 3 % en rythme annuel a brusquement conduit les investisseurs à repousser leurs anticipations de détente monétaire. Les données d'emploi de fin de mois, faisant état de 92 000 destructions nettes d'emplois en février, ont ensuite brouillé l'analyse entre inflation persistante et possible détérioration du marché du travail.

Sur les marchés, le bilan de février reste globalement positif. Le Stoxx 600 a progressé de 3.9%, poursuivant son rebond relatif face aux actions américaines. Le S&P 500 a reculé de -0,8 % en dollars. Les marchés émergents ont été les grands gagnants, le MSCI Emerging Markets progressant de +5,5 % en dollars porté par l'essor des dépenses en intelligence artificielle et les performances remarquables de Taiwan et de la Corée du Sud.

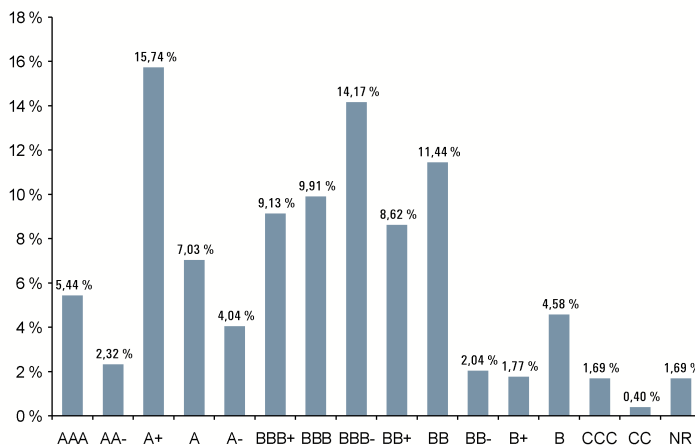
Sur les devises, l'eurodollar s'est stabilisé autour de 1,18 dollar, après avoir brièvement franchi 1,20 en janvier. En matières premières, l'or a signé une progression de près de +8,5 %, attirant plus de 5 milliards de dollars de flux sur les ETF adossés au métal précieux dans un contexte de défiance vis-à-vis du dollar et de demande soutenue d'actifs réels. Le pétrole, en revanche, est resté relativement contenu jusqu'aux derniers jours du mois, avant de bondir d'environ 8 % le 28 février sur les premières nouvelles des frappes en Iran. Sur le crédit, les spreads se sont légèrement écartés en fin de mois aux US, le haut rendement affichant une sensibilité accrue aux risques de croissance et aux incertitudes sur le coût du financement liées à l'IA, tandis que l'investissement grade a mieux résisté, soutenu par la solidité des bilans d'entreprises.

Les investisseurs continuent de diversifier leur allocation hors des méga-capitalisations technologiques américaines, au profit de l'Europe, des marchés émergents et des actifs réels. Les frappes sur l'Iran survenues le dernier jour du mois introduisent cependant une variable de premier ordre : un choc énergétique prolongé pourrait peser sur l'inflation importée en Europe, compliquer la trajectoire des banques centrales et inverser certaines des dynamiques de marché qui ont dominé le début de l'année.

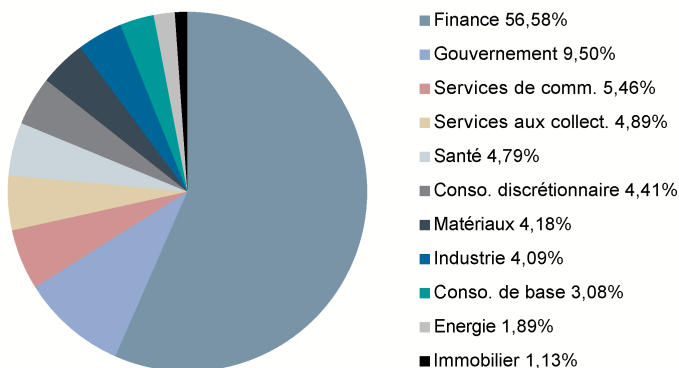
Répartition par classes d'actifs



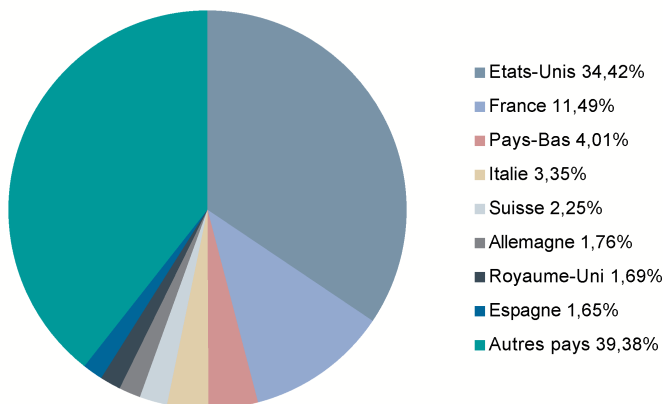
Répartition par notations de la poche obligataire



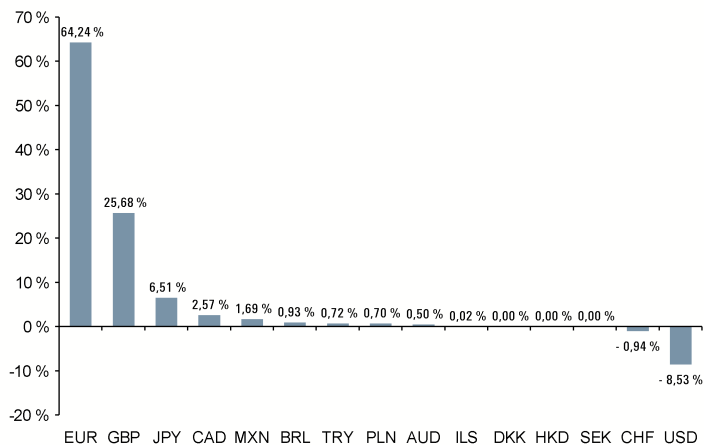
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche action



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

	Poids (% actif net)
UBS ZCP 12-12-35	8,04 %
BH MACRO LTD	1,96 %
DPM METALS INC	1,82 %
H2O MULTIBONDS NEUR	1,79 %
ALPHABET INC-CL A	1,68 %
ITRAXX EUROPE S44 V1 MKT 5Y_201230	1,42 %
MERR LY 0.1 04-30	1,41 %
GENERAL ELECTRIC	1,16 %
Mits UFJ I FLR 12-50	1,03 %
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	1,00 %
Total	21,31 %

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Ratio to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DIC1, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.